

L'effort de formation des entreprises du secteur privé en 2016

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2016.

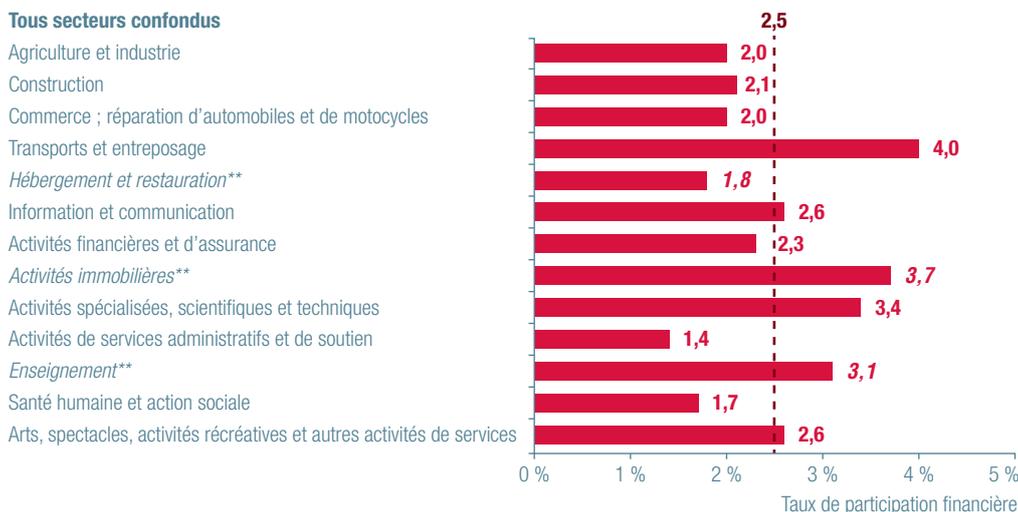
Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

La présente publication analyse l'effort de formation des entreprises et l'orientation choisie pour les formations.

En 2016, les entreprises qui sollicitent la participation financière de l'État consacrent 2,5 % de leur masse salariale à la formation. Les formations coûtent, en moyenne, 53 euros par heure et 263 euros par participant. Les domaines « Management/GRH », « Adaptation au poste de travail » et « Technique/Métiers », représentent à eux seuls plus des deux tiers de l'investissement direct en formation des entreprises et de l'ensemble des heures de formation suivies.

Graphique 1

Taux de participation financière à la formation* selon le secteur d'activité des entreprises (en %) – 2016



* Investissement direct en formation divisé par la masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

Masse salariale brute : somme des revenus professionnels déclarés au Centre commun de la sécurité sociale (articles 330 et 331 du Code des assurances sociales).

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Un effort financier à hauteur de 2,5 % de la masse salariale

En 2016, l'investissement direct en formation des entreprises représente 2,5 % de leur masse salariale, contre 2,4 % en 2015 et en 2014.

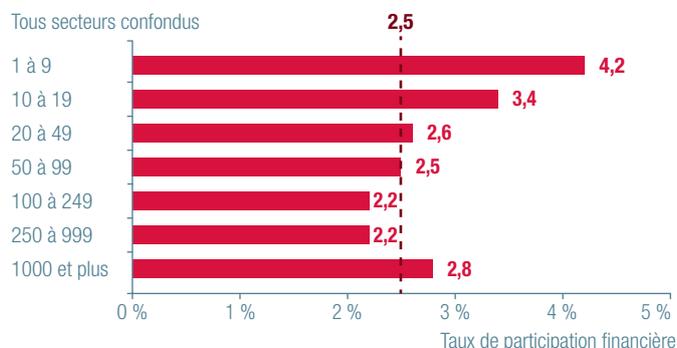
Le taux de participation financière est le plus élevé dans les entreprises des secteurs « Transports et entreposage » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (**Graphique 1**). Dans ces secteurs, les entreprises investissent respectivement 4,0 % et 3,4 % de la masse salariale pour la formation de leurs salariés. Alors que le taux de participation financière progresse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2015 dans le secteur « Transports et entreposage », il diminue de 0,8 point dans le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques ». L'effort financier est le moins soutenu dans le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » (1,4 %).

À l'exception des entreprises de 1 000 salariés et plus, le taux de participation financière décroît à mesure que la taille des entreprises augmente (**Graphique 2**). Les entreprises de moins de 50 salariés consacrent plus de 2,5 % de leur masse salariale à la formation de leur personnel. Le taux de participation financière des très petites entreprises (moins de 10 salariés) reste le plus élevé, même s'il diminue par rapport à 2015, passant de 4,8 % à 4,2 %.

Graphique 2

Taux de participation financière à la formation* selon la taille des entreprises (en %) – 2016

Nombre de salariés



* Investissement direct en formation divisé par la masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

Source : Observatoire de la formation

Tableau 1

Structure de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité des entreprises (en %) – 2016

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Coûts liés aux participants			Coûts liés aux formateurs internes	Coûts liés aux formateurs externes			Autres coûts de formation	Total
		Total	Salaires des participants	Coûts annexes des participants		Total	Coûts liés aux cotisations à des organismes de formation	Factures organismes de formation ou fournisseurs/formateurs		
A-E	Agriculture et industrie*	60,8	58,3	2,5	13,5	25,0	0,4	24,6	0,7	100
F	Construction	54,5	50,7	3,8	11,6	33,5	11,9	21,6	0,4	100
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	60,1	51,9	8,2	11,4	28,0	0,2	27,8	0,5	100
H	Transports et entreposage	57,3	53,7	3,6	13,2	21,4	0,1	21,3	8,1	100
I	Hébergement et restauration**	65,2	62,2	3,0	18,1	15,9	0,1	15,8	0,8	100
J	Information et communication	60,8	56,8	4,0	7,6	30,9	0,4	30,5	0,7	100
K	Activités financières et d'assurance	64,5	62,1	2,4	5,6	29,2	0,1	29,1	0,7	100
L	Activités immobilières**	71,4	60,3	11,1	22,8	5,8	0,0	5,8	0,0	100
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	67,7	60,7	7,0	6,8	23,1	0,2	22,9	2,4	100
N	Activités de services administratifs et de soutien	57,9	55,5	2,4	14,0	27,4	9,1	18,3	0,7	100
P	Enseignement**	57,8	53,7	4,1	9,6	32,6	0,7	31,9	0,0	100
Q	Santé humaine et action sociale	69,0	66,7	2,3	9,5	20,5	1,2	19,3	1,0	100
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	62,5	55,1	7,4	10,1	26,6	0,1	26,5	0,8	100
	Tous secteurs confondus	62,9	58,6	4,3	9,0	26,1	1,2	24,9	2,0	100

* Sur les 145 entreprises de ce regroupement de secteurs (A-E), une seule appartient au secteur « Agriculture ».

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

L'investissement direct en formation se compose pour deux tiers des coûts liés à la rémunération du personnel impliqué dans les formations ...

L'investissement direct en formation couvre tant les coûts liés aux participants que ceux liés aux formateurs, internes et externes (**Encadré**).

En 2016, les coûts relatifs à la rémunération du personnel impliqué dans les formations (participants et formateurs internes) comptent pour 67,6 % de l'investissement direct en formation, contre 66,8 % en 2015 (Tableau 1).

... et pour un quart des coûts liés aux prestations des organismes de formation

En 2016, les coûts concernant les formateurs externes (organismes de formation) s'élèvent à 26,1 % de l'investissement direct en formation, contre 26,7 % en 2015. Leur part varie de 20,5 %, pour le secteur « Santé humaine et action sociale », à 33,5 % pour le secteur « Construction ».

Les cotisations à des organismes de formation qui font partie des coûts liés aux formateurs externes comptent pour 1,2 % de l'investissement direct en formation. Elles dépassent 9 % pour les secteurs « Construction » et « Activités de services administratifs et de soutien ».

Encadré

L'investissement direct en formation se compose des :

Coûts liés aux participants

- salaires des participants ;
- coûts annexes des participants (frais de déplacement, d'hébergement et de restauration liés aux projets de formation).

Coûts liés aux formateurs internes

- salaires des intervenants ;
- coûts de préparation pédagogique des formations internes.

Coûts liés aux formateurs externes

- coûts liés aux cotisations à des organismes de formation [exemple : cotisation obligatoire à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB)] ;
- factures établies par les organismes de formation agréés ou les fournisseurs-formateurs.

Autres coûts de formation

- coûts de location ou d'amortissement de locaux (exemple : location d'une salle de formation) ;
- coûts de location ou d'amortissement de matériel pédagogique.

Tableau 2
Coût et durée des formations selon le secteur d'activité des entreprises – 2016

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Coût des formations par participant*	Durée des formations par participant**	Coût horaire des formations***
		en euros	en heures	en euros
A-E	Agriculture et industrie	190	4,4	43
F	Construction	303	7,8	39
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	302	7,6	40
H	Transports et entreposage	381	6,6	58
I	Hébergement et restauration****	142	5,6	25
J	Information et communication	466	8,2	57
K	Activités financières et d'assurance	210	3,1	68
L	Activités immobilières****	285	7,0	41
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	275	4,6	60
N	Activités de services administratifs et de soutien	288	7,4	39
P	Enseignement****	757	17,0	45
Q	Santé humaine et action sociale	283	6,8	42
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	222	5,6	40
	Tous secteurs confondus	263	5,0	53

* Investissement direct en formation divisé par le nombre de participants.

** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par le nombre d'heures de formation.

**** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Des formations qui coûtent jusqu'à deux fois et demi plus cher selon le secteur d'activité...

En 2016, les formations coûtent, en moyenne, 263 euros par participant (Tableau 2). C'est presque autant qu'en 2015.

Le coût moyen des formations par participant varie de 190 euros pour le secteur « Agriculture et industrie » à 466 euros pour le secteur « Information et communication ». Une durée moyenne des formations parmi les plus longues (8,2 heures par participant), couplée à un coût moyen de l'heure de formation parmi les plus élevés (57 euros), explique le coût plus élevé des formations par participant dans le secteur « Information et communication ».

Depuis 2014, le coût horaire moyen des formations se maintient (53 euros). Il varie de 39 euros, pour les entreprises des secteurs « Construction » et « Activités de services administratifs et de soutien », à 68 euros, pour les entreprises du secteur « Activités financières et d'assurance » (Tableau 2). Ces différences tiennent largement à la rémunération des salariés, première composante du coût de la formation. Les salaires horaires moyens¹ s'élèvent respectivement à 42 euros et à 17 euros dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Activités de services administratifs et de soutien ».

En 2016 comme en 2015, les formations durent, en moyenne 5,0 heures par participant.

La durée moyenne des formations diffère considérablement selon le secteur d'activité. Elle est 2,6 fois plus longue dans le secteur « Information et communication » que dans le secteur « Activités financières et d'assurance » (8,2 heures par participant contre 3,1 heures).

... et la taille de l'entreprise

Plus les entreprises sont petites, plus les formations sont coûteuses (Tableau 3). Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les formations coûtent, en moyenne, 2,5 fois plus cher que dans les entreprises de 1 000 salariés et plus (558 euros par participant, contre 227 euros). Le coût des formations augmente avec la durée des formations. Plus les entreprises sont petites, plus les formations sont longues. Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les formations durent, en moyenne, 2,6 fois plus longtemps que dans les entreprises de 1 000 salariés et plus (10,5 heures par participant, contre 4,1 heures).

Le coût horaire moyen des formations varie également selon la taille des entreprises, compris entre 46 euros pour les entreprises de 20 à 49 salariés et 56 euros pour celles de 1 000 salariés et plus (Tableau 3).

Tableau 3
Coût et durée des formations selon la taille des entreprises – 2016

Nombre de salariés	Coût moyen des formations par participant*	Durée moyenne des formations**	Coût horaire moyen des formations***
	en euros	en heures	en euros
1 à 9	558	10,5	53
10 à 19	428	9,1	47
20 à 49	364	7,9	46
50 à 99	325	6,4	51
100 à 249	332	6,5	51
250 à 999	244	4,6	53
1000 et plus	227	4,1	56

* Investissement direct en formation divisé par le nombre de participants.

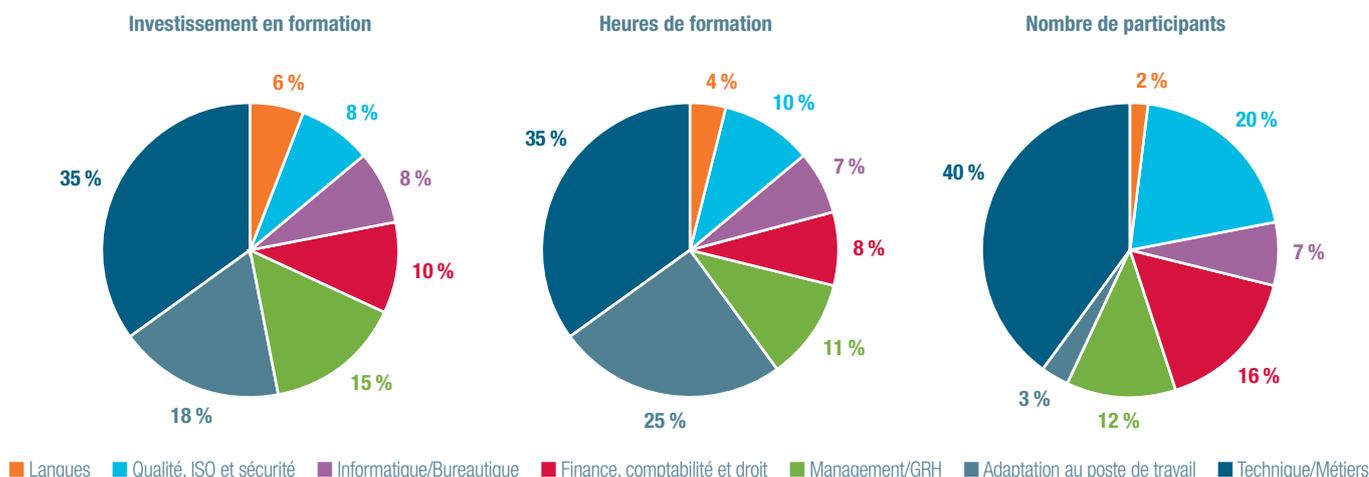
** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par le nombre d'heures de formation.

Source : Observatoire de la formation

Graphique 3

Répartition de l'investissement direct en formation, des heures de formation suivies et des participants, selon le domaine de formation (en %) – 2016



Source : Observatoire de la formation

1 Masse salariale brute divisée par le nombre d'heures travaillées annuellement par l'effectif salarié (en euros).

Les formations en « Technique/Métiers » et « Adaptation au poste de travail » restent privilégiées par les entreprises

En 2016, l'investissement direct en formation des entreprises porte principalement sur des formations en « Technique/Métiers », « Adaptation au poste de travail » et « Management/GRH » (**Graphique 3**). La répartition de l'investissement direct en formation par domaine est stable par rapport à 2015.

Le domaine « Technique/Métiers », qui rassemble les formations concernant l'activité principale des entreprises, concentre 35 % de l'investissement financier des entreprises, 35 % de l'ensemble des heures de formation et 40 % de l'ensemble des participations aux formations.

Tableau 4
Coût et durée des formations selon le domaine de formation - 2016

Domaines de formation	Coût moyen des formations par participant*	Durée moyenne des formations**	Coût horaire moyen des formations***
	en euros	en heures	en euros
Adaptation au poste de travail	1 438	38,1	38
Langues	713	10,6	67
Management/GRH	328	4,5	73
Informatique/Bureautique	298	5,0	60
Technique/Métiers	233	4,4	53
Finance, comptabilité et droit	163	2,5	64
Qualité, ISO et sécurité	101	2,4	43

* Investissement direct en formation divisé par le nombre de participants.

** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par le nombre d'heures de formation.

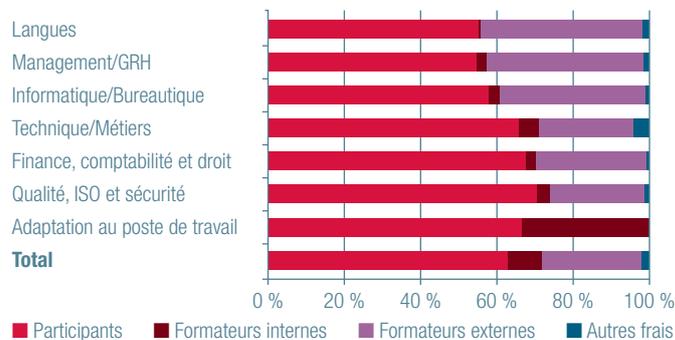
Source : Observatoire de la formation

Le domaine « Adaptation au poste de travail » regroupe les formations « nouvelles embauches », « adaptation au poste de travail » et « mutations internes ». Il constitue le second domaine dans lequel les entreprises investissent le plus (18 %). Les formations de ce domaine coûtent plus cher, parce qu'elles durent plus longtemps : en moyenne, 1 438 euros et 38,1 heures par participant (**Tableau 4**). Elles sont dispensées exclusivement par des salariés expérimentés (formateurs internes) à de nouveaux salariés ou à des salariés mutés ou promus à un nouveau poste (participants). La participation aux formations de ce domaine se trouve donc généralement limitée à un participant par formation. Seuls 3 % de l'ensemble des participants ont suivi des formations dans ce domaine. En outre, le coût horaire moyen de ces formations est réduit, parce qu'elles mobilisent exclusivement des formateurs internes en plus des participants (**Graphique 4**).

Le domaine « Management/GRH » est le troisième poste principal d'investissement en formation des entreprises (15 %). Les formations de ce domaine comme celles du domaine « Langues » coûtent cher, en moyenne, 328 et 713 euros par participant, parce que le coût de l'heure de formation est plus élevé dans ces domaines, respectivement 73 et 67 euros. Les entreprises font davantage appel aux organismes de formation dans ces deux domaines, respectivement 42 % et 41 % de l'investissement direct en formation couvrent leurs prestations.

Après « Technique/Métiers », les domaines « Qualité, ISO et sécurité » et « Finance, comptabilité et droit » regroupent le plus grand nombre de participants aux formations (**Graphique 3**). Un participant sur cinq suit une formation dans le domaine « Qualité, ISO et sécurité ». Le caractère obligatoire des formations dans certains métiers ou secteurs d'activité explique le poids de ce domaine dans la répartition du nombre de participants aux formations. La part de la participation aux formations en « Qualité, ISO et sécurité » dépasse 40 % dans les entreprises des secteurs « Agriculture et industrie » et « Construction » (**Graphique 5**). Le domaine « Finance, comptabilité et droit » réunit 16 % des participants aux formations (**Graphique 3**). Ce domaine est privilégié par les entreprises des secteurs « Activités financières et d'assurance » (un participant aux formations sur trois, **Graphique 5**) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (un participant aux formations sur cinq).

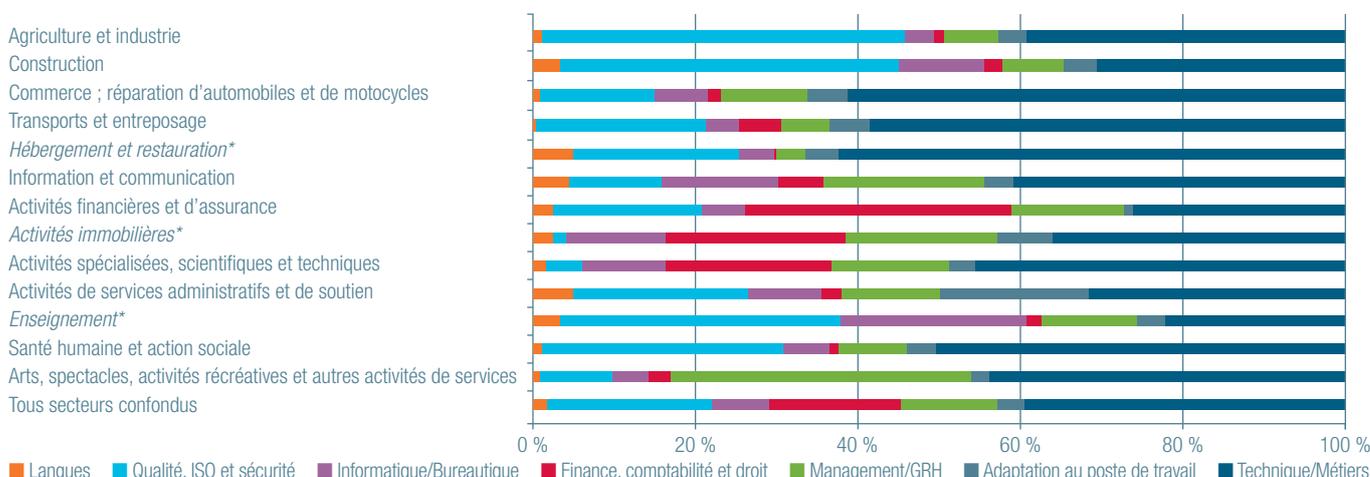
Graphique 4
Structure de l'investissement direct en formation selon le domaine de formation (en %) – 2016



Source : Observatoire de la formation

Graphique 5

Répartition des participants aux formations par domaine de formation selon le secteur d'activité (en %) – 2016



Source : Observatoire de la formation

Méthodes et définitions

Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité. Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors

de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

Tableau 5

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises – 2016

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg		Salariés concernés par le cofinancement de la formation
		en nombre	en %	en nombre	en %	en %
A	Agriculture*	1	0,1	-	-	-
B, C, D et E	Industrie	144	8,4	726	3,2	69,6
F	Construction	260	15,2	2 790	12,3	47,6
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	230	13,4	4 830	21,2	47,0
H	Transports et entreposage	76	4,4	944	4,1	62,2
I	Hébergement et restauration	21	1,2	2 389	10,5	11,6
J	Information et communication	160	9,3	1 233	5,4	66,4
K	Activités financières et d'assurance	246	14,3	1 273	5,6	80,7
L	Activités immobilières	13	0,8	1 089	4,8	5,1
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	337	19,7	3 636	16,0	77,0
N	Activités de services administratifs et de soutien	97	5,7	1 219	5,4	60,0
P	Enseignement	11	0,6	176	0,8	2,7
Q	Santé humaine et action sociale	73	4,3	1 424	6,3	49,2
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	45	2,6	1 046	4,6	19,5
	Tous secteurs confondus	1 714	100	22 775	100	56,9

* Nombre de salariés des entreprises de la population d'analyse divisé par l'ensemble des emplois salariés privés de l'économie luxembourgeoise pour l'année de référence, exprimé en pourcentage.

** Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Stavec – Démographie des entreprises 2016 / Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS)

Date d'extraction des données

Les données pour les exercices 2015 et 2016 ont été extraites le 2 août 2018. Pour l'exercice 2016, les entreprises dont l'exercice fiscal est décalé ne sont pas comptabilisées si leur demande n'est pas parvenue avant la date d'extraction. Peu d'entreprises sont concernées, c'est la raison pour laquelle certains indicateurs peuvent légèrement varier selon la publication qui les présente.

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2015 ont été actualisés à partir des données brutes extraites des demandes éligibles pour l'année 2015.

Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2016, 1 714 entreprises² présentent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique. Par rapport à 2015, le nombre de ces entreprises augmente de 6,2 %.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (19,7 %), « Construction » (15,2 %), « Activités financières et d'assurance » (14,3 %) et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (13,4 %) (Tableau 5). En outre, 62,9 % des entreprises comptent moins de 50 salariés, 27,9 % entre 50 et 249 salariés et 9,2 % plus de 249 salariés (Tableau 6).

Tableau 6

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises – 2016

Nombre de salariés	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
	en nombre	en %	en nombre	en %
1 à 9	352	20,5	17 824	78,3
10 et plus	1 362	79,5	4 951	21,7
<i>Dont :</i>				
10 à 19	305	17,8	2 486	10,9
20 à 49	421	24,6	1 482	6,5
50 à 99	242	14,1	476	2,1
100 à 249	236	13,8	324	1,4
250 et plus	158	9,2	183	0,8
Total	1 714	100	22 775	100

Source : Observatoire de la formation / Stavec – Démographie des entreprises 2016

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 5,6 % au niveau national, contre 14,3 % à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (Tableau 5). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (3,2 % au niveau national, contre 8,4 % au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5,4 % contre 9,3 %) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (16,0 % contre 19,7 %). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 10,5 % au niveau national, contre 1,2 % des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi le secteur « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (21,2 % contre 13,4 %) et, dans une moindre mesure, les secteurs « Activités immobilières » (4,8 % contre 0,8 %) et « Santé humaine et action sociale » (6,3 % contre 4,3 %).

L'examen de la répartition par taille des entreprises montre que 78,3 % des entreprises comptent moins de 10 salariés au Luxembourg (Tableau 6). Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 20,5 %. À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 249 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 9,2 % des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8 % de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentative de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre plus de la moitié des salariés privés (56,9 %, Tableau 5) et plus du quart des entreprises de 10 salariés et plus (27,5 %, Tableau 6)³.

La composition de cette population en 2016 est comparable à celle de 2015 : les indicateurs présentés et leur évolution ne sont donc pas biaisés par un changement de structure au sein de la population étudiée.

Nomenclature statistique des activités économiques (NACELUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACELUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Informatique/Bureautique ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Adaptation au poste de travail (les formations regroupent des « nouvelles embauches », des « adaptations au poste de travail » et des « mutations internes ») ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines).

2 Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 2 024.

3 1 362 entreprises établissent une demande de cofinancement parmi les 4 951 entreprises de 10 salariés et plus qui exercent au Luxembourg.



observatoire
de la formation



infpc
institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Auteurs
Yasmine Ben Salem
Marion Biré
Alex Durand
Clémentine Fry
Dominique Matera
Lucie Waltzer

Éditeur
INFPC
Établissement public
12-14 avenue Émile Reuter
L-2420 LUXEMBOURG

Contact
Responsable
Observatoire de la
formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
www.lifelong-learning.lu

lifelong-learning.lu

